ADMISSION POST BAC, MODE D'EMPLOI

Vous souhaitez intégrer une formation de l'enseignement supérieur ? Le portail Admission postbac (APB) vous concerne (si vous avez moins de 26 ans). Pour faire aboutir votre inscription et vos candidatures, voici quelques conseils.

1. Préparez votre inscription

Ne vous précipitez sur le site d'APB, prenez le temps de vous renseigner et de préparer votre inscription. Quelles sont les formations concernées ? Quand et comment s'inscrire ?…

Toutes les informations sont dans le « Guide du candidat » téléchargeable sur le site : **www.admission-postbac.fr**. Vous pouvez aussi vous entraîner avec le serious game « Mon coach apb » en ligne sur le site de l'ONISEP : **www.onisep.fr**. Ce jeu de stratégie conçu pour les élèves de 1ère propose de « coacher » Samia, Alex ou June et de les aider à réussir les étapes de la procédure APB (8 personnages aux profils bien distincts et 3 niveaux de jeu dont un niveau débutant avec tutoriel).

2. Suivez la procédure étape par étape

APB est une succession d'opérations à réaliser selon un calendrier précis. Attention à ne pas laisser passer une date et à bien faire la procédure dans sa totalité ! Par exemple, si vous avez saisi des vœux, n'oubliez pas de les confirmer, sinon vous ne pourrez pas obtenir d'admission !

3. Diversifiez vos vœux

Vous pouvez formuler jusqu'à 36 vœux, dont 12 au maximum par grande filière (ex : 12 vœux BTS, 12 vœux CPGE …). Alors, ne vous limitez pas ! Envisagez plusieurs établissements pour une même formation et surtout ciblez différents parcours d'études. La sélection n'est pas la même partout. Vous augmenterez ainsi vos chances d'admission. Si vous hésitez sur un choix, ajoutez-le à votre liste. Après le 20 mars, il sera trop tard !

4. Classez vos vœux par ordre de préférence

C'est une étape essentielle : votre classement conditionnera en partie l'admission qui vous sera proposée. En fonction du classement de vos dossiers de candidature par les établissements, vous pourrez obtenir une proposition d'admission, **et une seule**, lors des phases d'admission. Dans ce cas, les vœux suivants seront automatiquement démissionnés ! Prenez le temps de bien réfléchir : l'ordre des vœux peut être modifié jusqu'au 31 mai.

5. Complétez vos dossiers de candidature

Pour chaque formation envisagée, vous aurez à constituer un dossier de candidature, qui peut être électronique ou « papier ». Veillez à n'oublier aucune des pièces demandées (bulletins, CV, lettre de motivation…) et respectez la date limite de validation et d'envoi (pour les dossiers papier).

ADMISSION POST BAC
Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
C'EST QUOI ?
POUR QUI ?
QUAND ?
COMMENT ?
LES FORMATIONS
LE GUIDE DU CANDIDAT
CONTACT
Page d'accueil
À PARTIR DU 20 JANVIER
M'inscrire
Accéder à mon dossier
C'EST QUOI ?
A quoi sert le portail Admission Post Bac ?
POUR QUI ?
Qui est concerné par Admission Post Bac ?
QUAND ?
À Quel moment se connecter à Admission Post Bac ?
COMMENT ?
Quelles sont les étapes d'Admission Post Bac ?
ADMISSION POST BAC EN 6 ÉTAPES
1 Du 20 Janvier au 20 Mars Inscription, saisie des vœux
2 Le 02 Avril Date limite de confirmation des vœux et d'envoi des dossiers-papier
3 Du 05 Mai au 08 Mai Vérification de la réception des dossiers-papier
4 Du 20 Janvier au 31 Mai Modification de l'ordre des vœux
5 Du 08 Juin 14H au 13 Juin 14H Première phase d'admission et réponse des candidats
6 Du 26 Juin 14H au 15 Septembre Procédure complémentaire

6. Suivez vos candidatures

Si vous avez eu une proposition sur l'un de vos vœux, n'oubliez pas d'y répondre. Dans le cas contraire, vous serez considéré comme n'étant plus intéressé et votre place sera offerte à un autre candidat.

7. Faites-vous aider

Si vous hésitez sur vos choix d'orientation, n'hésitez pas à en parler à votre professeur-e principal-e, au conseiller ou à la conseillère d'orientation psychologue de votre établissement ou dans un Centre d'information et d'orientation. Vous pouvez aussi leur poser vos questions si vous rencontrez des difficultés au cours de la procédure APB ou utiliser la rubrique « Contact » de votre dossier.

LES DATES À NE PAS MANQUER

La procédure suit un calendrier national. Attention à bien respecter les dates indiquées sinon votre inscription ne sera pas prise en compte. Alors, à votre agenda !

Les Candidatures :

- **Du 20 janvier au 20 mars 2015 :**
  inscription et saisie de tous les vœux
- **Jusqu'au 2 avril :**
- Compléter ses dossiers de candidature (électroniques ou dossiers papier).
- Confirmer ses vœux
- Envoyer ses dossiers papier dans les établissements concernés ou valider les dossiers dématérialisés.
- **Jusqu'au 31 mai :**
  Classer ses vœux par ordre de préférence

L'admission :

Si vous avez une proposition d'admission, vous disposez de 5 jours pour y répondre. Différentes réponses sont possibles (cf. « Guide du candidat »).

- 1ère phase : du 8 au 13 juin 2015
- 2ème phase : du 25 au 30 juin 2015
- 3ème phase : du 14 au 19 juillet 2015

Une fois que vous aurez accepté une proposition d'admission, n'oubliez pas de procéder à votre inscription administrative dans l'établissement concerné.

La procédure complémentaire :

- Du 26 juin au 15 septembre :

Cette étape concerne les candidats sans admission ou en attente d'une admission qui peuvent élargir leurs vœux vers des formations ayant des places vacantes.